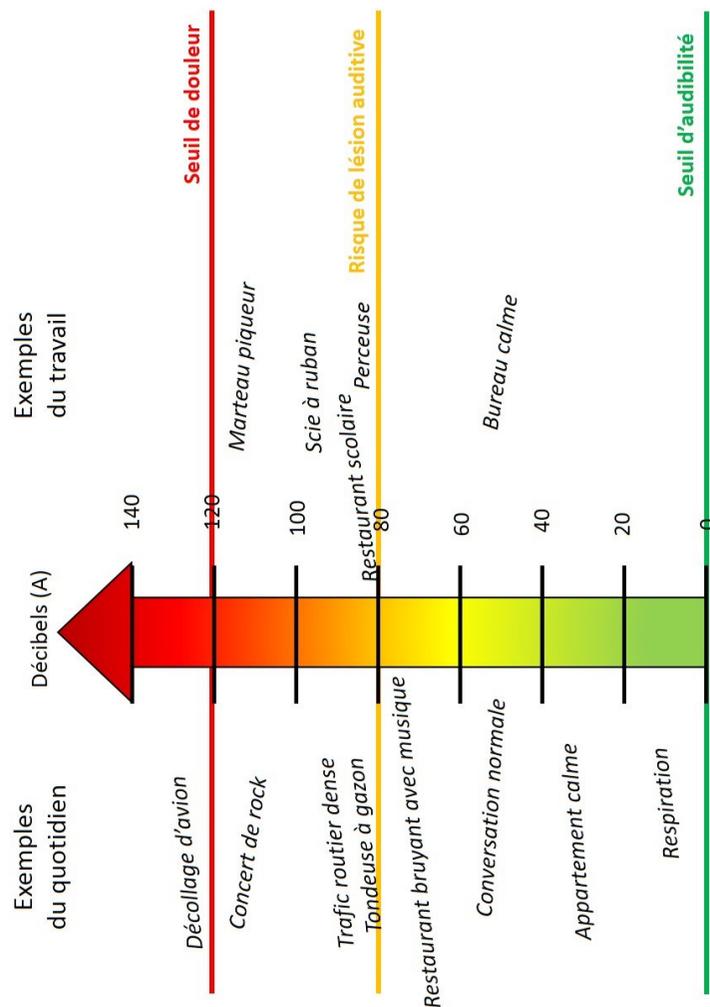


## Échelle de bruit

Il y a différentes façons de calculer le bruit. Celle qui prend en compte la perception de l'oreille humaine, utilise l'unité dB(A).



Pour en savoir plus



[www.cdg-41.org](http://www.cdg-41.org)

Centre Départemental de Gestion de la  
Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher  
3, rue Franciade  
41260 La Chaussée Saint Victor

Pôle Santé au Travail  
Service prévention  
Odile PIGEROULET—Conseillère en prévention  
02.54.56.68.53—[o.pigeroulet@cdg41.org](mailto:o.pigeroulet@cdg41.org)



CENTRE DE GESTION  
DE LOIR-ET-CHER

# LE BRUIT AU TRAVAIL

## Qu'est ce que le bruit

- ➔ son importun, gênant ou **dangereux** pour la santé
- ➔ multiples origines : machines, outils, véhicules, conversations...

## Votre environnement de travail est-il trop bruyant ?

- ☑ vous devez élever la voix pour parler avec un collègue situé à 1 m ?
- ☑ vos oreilles bourdonnent pendant ou à la fin de votre journée de travail ?
- ☑ de retour chez vous après une journée de travail, vous devez augmenter le volume de votre radio ou de votre téléviseur ?
- ☑ après plusieurs années de travail, vous avez des difficultés à entendre les conversations dans les lieux bruyants (restaurants...)?

Les risques pour la santé augmentent principalement avec :

- l'intensité du bruit, mesuré en décibel (A)
- la durée d'exposition de l'agent

Pour une journée de travail de 8h,  **votre audition est en danger à partir de 80 dB(A).**  
**Au-delà de 130 dB(A), toute exposition même de très courte durée, est dangereuse.**

## Quels sont les dangers ?

**Bourdonnements, sifflements d'oreille, baisse temporaire de l'audition...** Ces signes doivent vous alerter!

Ils peuvent être le signe annonciateur d'une souffrance de l'oreille interne, voire d'un début de **surdité**. Si l'exposition au bruit se poursuit, vous risquez une perte irréversible de l'audition.

La surdité professionnelle évolue sans que l'on s'en aperçoive. Lorsque les troubles deviennent perceptibles, l'audition est déjà altérée.



**Fatigue, stress, anxiété,** troubles de l'attention, troubles du sommeil, troubles cardiovasculaires, hypertension... Tous ces symptômes sont les conséquences possibles d'une exposition prolongée au bruit.

## Attention à l'accident !

Car le bruit perturbe la communication, gêne la concentration, détourne l'attention... Et augmente les risques d'accidents du travail.



## Comment réagir face au bruit ?

**Protégez-vous!** Portez un casque anti-bruit (port intermittent) ou des bouchons d'oreilles (port continu).

Pour que votre protection individuelle soit efficace, il faut :

- ☞ la mettre en place, avant d'être en présence du bruit,
- ☞ l'ajuster correctement,
- ☞ la porter tant que vous êtes exposé au bruit,
- ☞ ne la retirer qu'après l'éloignement de la zone bruyante ou l'arrêt du matériel bruyant.

**Parlez-en** à votre médecin de prévention. En cas de risque, il vous soumettra à un examen audiométrique afin de contrôler votre audition.



Les bouchons ou casques anti-bruit ne sont efficaces que s'ils sont correctement portés pendant la totalité du temps d'exposition au bruit.

EPI porté	Réduction en dB
10% du temps d'exposition	1dB
50% du temps d'exposition	3 dB
90% du temps d'exposition	10 dB
100% du temps d'exposition	25 dB

